VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

# Par PAUL H. TESSIER

## ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

SUCCESSION DE FRANK A. FOX

No. 66,213 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

PAR PAUL H. TESSIER, ENCANTEUR—Bureau No. 632 Rue Gravier

## JEUDI, 18 FEVRIER, 1915

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 janvier 1915, et signé le 11 janvier 1915, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Une certaine parcelle de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Chestnut et Camp, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos. 1038-1040 rue Milan, et comprenant une maison double à deux étages, avec six chambres, hall, bain, etc., de chaque côté. Le dit lot de terre est désigné par la lettre A d'après un croquis d'arpentage, par J. D. O'Reilly, ingénieur civil, daté le 14 janvier 1915, et mesure d'après le dit croquis trente-sept pieds, quatre pouces de face à la rue Milan, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Chestnut, entre lignes égales et parallèles.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, comme la première propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, par le croquis ci-dessus mentionné, par J. D. O'Reilly, et mesure trente neuf pieds de face à la rue Milan, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double, avec l'arrière à deux étages, contenant six chambres, hall bain, etc., de chaque côté.

3. Trois (3) certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro 2505 rue Marengo, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, Freret et Général Taylor. Les dits lots de terre sont désignés par les numéros un, deux et trois, d'après un croquis d'arpentage par J. D. O'Reilly, daté le 17 décembre 1914, et mesure en entier, d'après le dit croquis, quatre vingt dix pieds de face à la rue Marengo, quatre vingt dix pieds, sept pouces, quatre lignes de large sur la ligne derrière, cent vingt pieds, trois pouces, sept lignes, sur la ligne divisant les lots trois et quatre, et cent trente trois pieds, deux pouces, cinq lignes de profondeur et de face à la rue Freret. Le lot No. 1 formant le coin des rues Marengo et Freret. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à deux étages, contenant huit chambres, hall, bain, etc.

4. Deux (2) certains lots de terre dans le même district et ilet, comme la troisième propriété ci-dessus décrite, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro 4093 rue Freret, comprenant un cottage simple à deux étages contenant sept chambres, hall, bain, etc. Les lots ci-dessus sont désignés par les numéros 14 et 15, d'après le croquis plus haut mentionné, par J. R. O'Reilly, et mesurent ensembles, soixante pieds de face à la rue Freret; la même largeur derrière, cent vingt pieds, neuf pouces, sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Général Taylor. Le lot numéro 14 formant le coin des rues Freret et Général Taylor.

5. Dix (10) certains lots de terre, situés dans le même district et ilet, comme les propriétés troisième et quatrième plus haut décrites, désignés par les numéros 4 à 13, les deux compris, sur le dit croquis, par J. D. O'Reilly, et mesurant comme suit: Les lots Nos. 4 à 10, les deux compris, mesurent trente pieds de face, chacun, à la rue Marengo, et trente pieds, deux pouces, quatre lignes, chacun, en largeur sur les lignes derrière, par les profondeurs suivantes, à savoir: Lot No. 4 mesure cent vingt et un pieds, trois pouces, sept lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 3, et cent dix sept pieds, quatre pouces, deux lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 5. Le lot No. 5 mesure cent treize pieds, quatre pouces, cinq lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 6. Le lot No. 6 mesures cent neuf pieds, cinq pouces, une ligne, sur la ligne le divisant du lot No. 7. Le lot No. 7 mesure cent trente cinq pieds, dix pouces, trois lignes, sur la ligne du côté le divisant des lots Nos. 6 et 12, et cent trente et un pieds, dix pouces, six lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 8. Le lot No. 8 mesure cent vingt sept pieds, onze pouces, une ligne, sur la ligne le divisant du lot No. 9. Le lot No. 9 mesure cent vingt trois pieds, onze pouces, cinq lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 10. Le lot No. 10 mesure cent vingt pieds de face et de profondeur à la rue Sud Robertson. Le lot No. 11 mesure trente trois pieds, six pouces, six lignes de face à la rue Sud Robertson, cent vingt pieds, neuf pouces, sept lignes de profondeur et de face à la rue Général Taylor, entre lignes égales et parallèles. Les lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun, trente pieds, deux pouces, quatre lignes à la rue Général Taylor, par soixante pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les propriétés troisième, quatrième et, cinquième décrites, comprennent l'ilet entier de terre borné par les rues Marengo, Général Taylor, Freret et Sud Robertson, et mesurent trois cents pieds de face à la rue Marengo, trois cents et deux pieds, six lignes de face à la rue Général Taylor, cent quatre vingt treize pieds, deux pouces, cinq lignes de face à la rue Freret, et cent cinquante trois pieds, six pouces, six lignes de face, à la rue Sud Robertson, et seront offerts en bloc et séparement comme les propriétés, troisième, quatrième et cinquième ci-dessus décrites. La La vente est sujette au droit de perception des baux et loyers, s'il y en a.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, au gré de l'acquéreur; les billets portant un intérêt de sept pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement complet; les dits billets garantis par hypothèque spéciale, et liens et privilèges de vendeur sur les dites propriétés; et sont aussi comprises toutes les clauses usuelles et de coutumes de garantie. Les acquéreurs devront payer en sus et au-delà de leurs enchères, toutes les taxes dues pour l'année 1915, le coût des certificats, et les frais de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. W. ROBINSON,
E. M. STAFFORD, Avocats.
jan—17,24,31 fév—7,14,18

---

## Par FITZPATRICK & TILL, INC. Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Attention Marchands de Ferraille

### Deux Wagons de Ferraille aux enchères

### VENDREDI 12 FÉVRIER À 11 HEURES A. M

### Sur le Quai des Docks Morgan Rue Patterson, Alger, Lne.

Par ordre et pour le compte de la M. L. & T. Ry. and S. S. Co., Louisiana Western Railway Company, sous l'Acte 124 et Acte 167 de 1908, qui a trait à la vente de marchandises par des porteurs communs, deux wagons de ferraille Ex. Nos. T. & P. 8806 et 9549 consignés à A. Marx et Sons.

CONDITIONS Comptant, sans limite. Dépôt requis. 48 heures pour enlever.

HARRY W. FITZPATRICK et
W. H. FITZPATRICK, Encanteurs.
Bureau 528-30 rue Canal.
Jan—31 fév—7,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

## 75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complets, Boites, etc.

dont un grand nombre contiennent des marchandises de valeur

### À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

### Mardi, le 23 Février, 1915, à 9:30 A. M. précises

Pour le compte de qui cela peut concerner, par ordre de la "Importer's Bonded Warehouse," d'après les provisions de l'Acte 124 de 1890 et 167 de 1898, reglant la vente des marchandises en emmagasinage et la façon dont on doit disposer du montant qu'elles rapportent.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépot exigé. —HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
fév—9,21,23

---

## Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Splendide résidence simple à deux étages

No. 1128 RUE WEBSTER ENTRE PERRIER ET COLISEUM

SUCCESSION DE FREDERICK C. STOCKDELL

No. 110.838 Cour Civile de District, Division "E"

AUX ENCHÈRES JEUDI 25 FEVRIER 1915 À MIDI

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne

Par et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 18 janvier 1915 dans la cause ci-dessus intitulée et numérée et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques le JEUDI 25 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans en l'ilet borné par les rues Webster, Perrier et Coliseum, et l'avenue Henry Clay, laquelle portion de terre est désignée par la lettre M sur un croquis fait par L. Daney, ingenieur civil, daté le 22 novembre 1906, attaché à l'acte ci-après mentionné, et d'après lequel le dit lot commence 104 pieds de la rue Perrier et mesure 46 pieds, 1 pouce et 5 lignes face à la rue Webster, la même largeur sur le derrière par une profondeur sur le côté vers la rue Perrier, de 137 pieds, 8 pouces et 5 lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Coliseum de 138 pieds, 2 pouces et 7 lignes et est composé de tout le lot original No. 5 et une partie des lots originaux 4, 6 et 21 d'après un croquis privé attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 3 novembre 1903. Acquis le 1er octobre 1914, acte devant Fred Zengel, notaire, enregistré au livre des aliénations 255, folio 48, et au livre des hypothèques 1153, folio 65. Les améliorations comprennent une bâtisse simple à deux étages, hall, salon, salle à manger, cuisine-office, 4 chambres à coucher, 3 bains, grenier, chambres de domestiques, gas, électricité, améliorations sanitaires.

CONDITIONS — Comptant, le loyer appartiendra au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. L'acheteur aura à payer les taxes de 1915 et aussi pour l'acte de vente qui sera passé devant Geo. W. Flynn, et aura à déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication à LIONEL M. RICAU, Encanteur.
jan—24,31 fév—7,14,21,25

---

## PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Ernest A. Carrère vs. Joséphine Bouisse, Veuve.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,109 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 15 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St. Pierre et Miro, laquelle dite propriété mesure trente (30) pieds de face sur la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept (57) pieds et cinq (5) pouces et six (6) lignes, et est composée d'une partie du lot original numéro sept (7) sur un plan dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1844, et déposé en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire public en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre fut acheté par la défenderesse en ceci, Joséphine Mourin Bouisse, veuve de Camille Bouisse, de la Acme Homestead Association, le 27 mars 1913, par acte pardevant Robert Legier, notaire public, enregistré dans le C. O. B. 262, folio 46.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL.
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JUSTIN GREEN,
Avocat pour le demandeur.
fév—12,18,24 mars—1,7,15

## PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de droit d'occupation.**

**Benjamin Couvertie vs. Otto Nyffeler et Chas R. Harriman.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,741 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, dans les locaux désignés ci-après, le MERCREDI, 17 février 1915, à 11 a. m. la propriété suivante, décrite à savoir:

A la porte de devant de l'entrée principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, le droit d'occupation du local No. 1019 rue Royale, de la date de la vente au 30 septembre 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
fév—3,11,17

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mme Leonie Bernard, veuve de Geo. Muller.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,422 — Division E — Attendu que Mme Mary A. Hamelli Piton a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Léonie Bernard, veuve de Geo. Muller, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WARREN B. PARKS, Avocat.
fév—12,17,21

**Succession de Peter Perez.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,264 — Division C — Attendu que Mme Elizabeth O. Andrews, veuve de Peter Perez, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Peter Perez, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, HAROLD A. MOISE, Avocats.
fév—3,7,12

**Succession de Charles J. Ennis.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,363 — Division A — Attendu que Schaylite P. Ennis a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Charles J. Ennis, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, HAROLD A. MOISE, Avocats.
fév—3,7,12

**Succession de Mme G. Gourgue, veuve de Bernard von Schlemmer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,021 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Helen von Schlemmer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWARD P. KLEINERT, Avocat.
fév—11,17,21

## Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Aux enchères.

**Meubles et articles de ménage sur les lieux. 2204 rue Iberville.**

**Succession de Nicholas Barth. — No. 110,259 — Cour Civile de District, Division A.**

**VENDREDI, 12 février 1915, à 11 heures a. m.**

Par et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, daté et signé le 28 décembre 1914, et qui m'a été envoyé je vendrai aux enchères publiques le jour, heure et lieu ci-dessus indiqué:

Un lot de meubles et articles de ménage, etc., le tout d'après inventaire au dossier.

CONDITIONS — Comptant.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Jan—31 fév—7,11,12

## Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Frank Paul Boos — No. 110,291 — Cour Civile de District, Division B.**

**Cottage double, 1919-21 Lafayette, coin Bertrand; aussi lot vacant contigu. A l'encan MERCREDI, 10 mars 1915, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.**

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 3 février 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 476, borné par les rues Poydras, Lafayette, Bertrand et Bolivar; un des dits lots forme le coin de la rue Lafayette et de la rue Bertrand, et mesure 27 pieds de face sur la rue Lafayette par 125 pieds de profondeur, et l'autre lot est contigu au lot du coin et mesure 27 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Lafayette, par 122 pieds, 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 1, 125 pieds, 10 pouces de profondeur sur la ligne du lot 3 et 26 pieds, 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1919-21 rue Lafayette et consistent d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1915. L'acte de vente par devant M. Jos. Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
LOYS CHARBONNET, Avocat.
fév—7,14,21,28 mars—7,10

## Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de John Carney — No. 109,093 — Cour Civile de District, Division C.**

**Vente de propriété de valeur et productive de revenus. Entièrement à l'épreuve des rats et en bon état. Nos. 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez. Magasin et maison occupés comme épicerie et café, et cottage faisant face à la rue Galvez. 2119-21 rue Lafayette, cottage double. 2126-28 rue Poydras, cottage double. A l'encan, MERCREDI, 10 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.**

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 109 rue Commune, Phone Main 1165. — Il sera vendu à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 2 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par C. A. Hedein, le 14 avril 1855, déposé en l'étude T. O. Stark, alors un notaire public, le dit lot mesurant d'après le dit plan 33 pieds et 5 lignes de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, 68 pieds et 2 lignes de face et de profondeur sur la rue Galvez, et 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes de l'autre côté, le séparant du lot No. 10. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, ilet No. 60, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevea) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 4, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, d'après un plan par L. Bringier, daté du 28 avril 1839, déposé en l'étude de D. McCay, alors notaire, et mesure 33 pieds, 1 pouce de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large sur la ligne du fond par 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur les lignes qui divisent les lots Nos. 8 et 9 et 71 pieds, 10 pouces sur la ligne de division de 6 et 11 en profondeur et en conformité avec le dit plan. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2126 et 2128 rue Poydras.

CONDITIONS — Comptant; le vendeur ayant droit à tous les loyers jusqu'au passage de l'acte. Actes de vente devant George W. Flynn, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.
fév—7,14,21,28 mars—7,10

VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 621 et 623 rue Rocheblave, entre les rues Gravier et Perdido.**

**Joseph A. Hardin vs. Mme Amanda Johnson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,876 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre et les améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 575, borné par les rues Rocheblave, Gravier, Perdido et Dorgenois, connu comme lot No. 17, mesurant trente pieds de face sur la rue Rocheblave, par cent soixante quatorze pieds (174'), six pouces (6"), et quatre lignes (4''') sur la ligne le séparant du lot No. 16, cent soixante-quatorze pieds (174'), deux pouces (2") et cinq et une demi ligne (5½''') de profondeur sur la ligne de l'autre côté et trente pieds (30') de large dans le fond.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Compant; l'acheteur au moment de l'adjudication doit faire un dépot de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE J. UNTEREINER,
Avocat pour le demandeur.
fév—12,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Septième District, formant l'angle des rues Fern et Panola, portant le numéro municipal 2038 rue Fern.**

**Alphonse Noble vs. la "Pine Grove Realty Company," Incorporée.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,032—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant ou y appartenant de quelque façon que ce soit, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 279, borné par les rues Fern, Short, Spruce et Panola, désignés par les numéros 9 et 10 et mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Fern, par cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No. 10 formant le coin des rues Fern et Panola.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
fév—6,12,19,26 mars—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une vaste propriété améliorée de grande valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 1529 avenue Nashville, entre l'avenue St. Charles et la rue Hurst, dans un voisinage admirable et choisi.**

**Frank B. Twomey vs. Mme Charles L. Seemann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre S dans l'ilet No. 60, borné par les avenues St. Charles et Nashville et les rues Arabella et Hurst, sur un plan ou croquis d'arpentage de D. M. Brosnan, voyer, en date du 20 septembre 1890, annexé à un acte passé par devant A. J. Villeré, notaire, le 22 septembre 1890, lequel dit lot, d'après le plan, se trouve à une distance de 176' 2" du coin des avenues St. Charles et Nashville et mesure 61' 1" de face sur l'avenue Nashville, par 122' de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév—6,12,19,26 mars—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, consistant en 5 acres.**

**Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. John Duplas.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,894 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division F, désigné comme part du lot No. 8, lequel dit lot No. 8 est borné par Morrison Road sur le devant, Vincent Road sur un côté, lot No. 7 sur l'autre côté et lot No. 9 sur le derrière, et mesure de Vincent Road trois cent cinquante et un et vingt sept centièmes de pieds, sur la dite Morrison Road, [illegible] cent quatre et sept dixièmes de pieds, sur Vincent Road six cent trente quatre et huit dixièmes de pieds sur le côté vers le lot No. 7 et trois cent cinquante et un et vingt sept centièmes de pieds sur le derrière du lot No. 9. La dite portion du lot No. 8 étant la portion la plus proche de Vincent Road; laquelle portion du lot No. 8 ci-dessus décrite contient cinq acres. Le dit lot de terre No. 8 se trouve entièrement dans la section 25 vingt cinq, township onze S. R., douze Est; le tout d'après un plan de Warren B. Reed, ingenieur civil, daté le 16 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, attaché à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Edward Pearson vs. Levy Carpet Co., Ltd.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 109,300 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Aaron Davis, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
SOL. WEISS, Avocat.
fév—9,13,18

**Succession de John Couvs.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,643 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John B. Krebs, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. LOUQUE, Avocat.
fév—9,13,18

VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, Nos. 3027 et 3029 rue Baudin, entre les rues Salcedo et Gayoso, et Nos. 426 rue Salcedo, entre les rues Banks et Baudin.**

**Mme Lillian Lyons Clarke vs. Mme Lizzie Natal.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,028 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, etc., et dans le Premier District de cette ville, en l'ilet No. 635, borné par les rues Salcedo, Banks, Gayoso et Baudin, le dit lot est désigné par le numéro sept, et mesure d'après un plan par C. Uncas Lewis, D. C. S., daté le 26 juin 1899, attaché à un acte devant J. J. Woulfe, notaire, daté le 12 juillet 1899, trente deux (32) pieds face à la rue Baudin par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt dix huit pieds, quatre pouces et trois lignes. (98' 4" 3''').

2. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, en l'ilet No. 635, borné par les rues Salcedo, Banks, Gayoso et Baudin, désigné par le lot numéro dix et mesure trente pieds, neuf pouces (30' 9") face à la rue Salcedo, par cent quarante et un pieds, huit pouces et deux lignes (141' 8" 2''') de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SAIGY,
Avocat pour le demandresse.
jan—29 fév—5,12,19,26 mars—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur du Troisième District, consistant en 9 97-100 acres.**

**Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. Eugène Colombel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division G, désigné par le numéro un, et borné par la façade par Dwyer Road, et sur un côté par un petit chemin reliant Dwyer Road et Vincent Road, et sur l'autre côté par le lot numéro deux, et sur le derrière par la continuation de Vincent Road, le dit lot mesurant sur le derrière quatre cent cinquante pieds par une profondeur sur le lot numéro deux de neuf cent soixante dix huit et huit dixièmes de pieds et par une profondeur sur l'autre côté (sur le chemin reliant Dwyer et Vincent Roads) de neuf cent quarante deux et deux dixièmes de pieds, contenant neuf et quatre vingt dix sept centièmes d'acres, laquelle dite portion de terre se trouve entièrement dans la section trente et un township onze S. R., treize Est, le tout d'après un plan de Warren B. Reed, ingénieur Civil, daté le 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, attaché à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire, entre les avenues Slidell et Opelousas.**

**Third District Building Association vs. Mme Cornelia Reynolds, épouse de Kenneth R. Gordon.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot numéro douze de l'ilet No. 128, qui est borné par la rue Elmire et les avenues Opelousas, Pacific et Slidell, le dit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Elmire, par cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations du dit lot étant désignées par les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
fév—6,12,19,26 mars—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur du Second District, formant l'angle des rues St. Pierre et Royale, portant les numéros municipaux 639 rue St. Pierre et 700 à 708 rue Royale.**

**Frank B. Twomey vs. Mme Charles L. Seemann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,165—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un certain lot de terre irregulier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale et St. Pierre, les allées Exchange et Orléans, désigné par le numéro un sur un plan fait par Pilié et De Pouilly, le 13 mars 1866, annexé à un acte passé par devant F. Grima, ancien notaire, le 25 avril 1866, lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, dix neuf pieds, quatre pouces et six lignes de face sur la rue St. Pierre, par soixante-quatre pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Royale, desquelles deux rues il forme le coin, quarante et un pieds, cinq pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro trois sur le dit plan, de là s'élargissant de neuf pieds, trois pouces sur une ligne diagonale au fond du dit lot trois, et s'élargissant de nouveau de cinq pieds, huit pouces sur la ligne de fond du dit lot numéro trois, parallèle à une allée figurant sur le dit plan, puis s'étendant en profondeur de quatre pieds, un pouce et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale, le séparant du lot numéro trois, et s'élargissant alors encore de quatre pieds, dix pouces sur la ligne de fond du dit lot trois, parallèle à la dite allée, de là s'étendant sur une nouvelle profondeur de dix-sept pieds, deux pouces sur la ligne parallèle à la rue Royale, la séparant du lot quatre, sur le dit plan, profondeur à laquelle le dit lot de terre mesure trente-sept pieds, onze pouces et six lignes sur la ligne du fond le séparant d'une allée de quatre pieds de large commune au dit lot un et aux lots deux, quatre et cinq sur le dit plan, conjointement avec l'usage de la dite allée commune.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév—6,12,19,26 mars—5,11

VENTES AUX ENCHERES.

**PAR LA BOURSE AUX ENCHERES CANAL.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un fort lot de malles et de valises non réclamées à vendre aux enchères, VENDREDI, 12 février 1915, à 11 a. m., à notre bourse, 317 rue Camp.**

Par ordre et pour le compte de Dietrich & Wiltz, marchands en gros, suivant l'Acte 167 de 1898, qui a rapport à la vente de marchandises pour frais d'emmagasinage, un fort lot de malles et de valises non réclamées.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt requis. Doivent être enlevées dans les 48 heures.

W. SALAUN, Encanteur.
fév—3,7,12

## PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District; magnifique cottage double neuf, No. 7620-7622 rue Oak, près la rue Hillary; quatre chambres de chaque côté, etc.**

**Emanuel I. Weil vs. Percy Pierce.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 111,031 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portant les numéros 7620 et 7622 rue Oak, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme lot No. 15, en l'ilet No. 129, borné par les rues Adams, Oak, Hillary et Zimple, d'après un plan par Surgi, architecte, daté le 2 octobre 1836, attaché à un acte devant Wm. Boswell, ancien notaire, le 21 janvier 1837, d'après lequel plan le dit lot mesure trente pieds face à la rue Oak, par cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—29 fév—5,12,19,26 mars—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 3108 et 3110 rue Banks, entre les rues Salcedo et Lopez.**

**Frank B. Twomey vs. Louis Schulz.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,797 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B, en l'ilet No. 654, borné par les rues Banks, Salcedo, Lopez et Baudin, sur un plan dressé par D. E. Segbers et Fils, voyers, et daté le 30 juillet 1904, attaché à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 2 août 1904, et d'après lequel plan la dite portion de terre mesure trente-trois pieds, dix pouces face à la rue Banks, la même largeur sur le derrière entre lignes parallèles de cent huit pieds; étant composé du tout du lot original numéro quatre et la position sur le derrière du lot original numéro sept.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
jan—22,23,29 fév—5,12,19,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant le numéro municipal 638 rue Jackson, angle de la rue Vallette.**

**Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Selima Holmes, Femme de Charles Holmes.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 108,341 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, en l'ilet No. 125, borné par les rues Jackson, Market, Verret et Vallette, le dit lot est désigné par le numéro dix du dit ilet et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces et cinq lignes face à la rue Jackson, trente-huit pieds, cinq pouces et sept lignes de largeur sur le derrière, par une profondeur de cent deux pieds, un pouce et une ligne sur la ligne le divisant du numéro onze et cent deux pieds, huit pouces et deux lignes sur la rue Vallette, desquelles deux rues il forme l'un des angles. Le tout d'après un plan dressé par Arthur De Armas, daté le 28 février 1870, et déposé en l'étude de William H. Seymour, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
jan—15,16,22,29 fév—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny, en l'ilet des rues Claiborne et Frenchmen, connue comme Boulangerie.**

**The People's Homestead Association vs. Alois Binder.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 110,860 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, en l'ilet No. 748, borné par les rues Derbigny, Champs Elysées, Claiborne et Frenchmen, désigné comme lot numéro vingt et mesurant en mesure américaine trente-deux pieds face à la rue Derbigny, par cent soixante dix sept pieds, sept pouces et deux lignes ou plus de profondeur.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans le dit ilet No. 748, borné par les rues Champs Elysées, Claiborne, Frenchmen et Derbigny, désignés comme lots numéros un et deux, d'après un plan par C. F. Zimpel, voyer, daté le 2 février 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent en mesure anglaise comme suit: Numéro un fait le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny et mesure vingt-sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées, par cent dix sept pieds, dix pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Derbigny, et lot numéro deux mesure vingt-sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées par une profondeur de cent dix sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles égales.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
jan—22,29 fév—5,12,19,25